

Réunion du 11 mai 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danièle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Etienne WOLF, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Marcel BAUER

**N° CP/2015/118 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier
- 1221
Accessibilité à la zone agricole nord de la commune d'ERSTEIN
Echange de parcelles foncières entre le Département du Bas-
Rhin et l'Association Foncière d'ERSTEIN**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve l'échange de parcelles foncières, sans versement de prix, entre le Département du Bas-Rhin et l'Association Foncière d'Erstein, comme suit :

. le Département du Bas-Rhin cède à l'Association Foncière d'Erstein cinq parcelles cadastrées en section 3 d'une surface totale de 8,09 ares.

. l'Association Foncière d'Erstein cède au Département du Bas-Rhin un terrain situé en section 3 d'une surface totale de 4,22 ares.

- dit que l'acte sera passé en la forme administrative.

Elle désigne Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental comme représentant habilité à signer les actes afférant à cet échange de terrains.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

